

L'impact de la crise des dettes souveraines européenne sur la politique budgétaire aux pays de Maghreb

III. Chapitre III : L'impact de la crise des dettes souveraines européennes sur la politique budgétaire des pays du Maghreb :

Dans un contexte de mondialisation, les chocs économiques extérieur est plus probable, illustrant cela par plusieurs évènement tel que la crise mondiale et la crise des dettes souveraines actuelle, connaissant tous que ces dernier ont propagé d'une manière ou d'une autre, et ont gravité la situation économique mondiale, ni les économies avancé ni émerge son négligé de ces conditions. La crise des dettes souveraine européenne a gravement touché la situation des finances publique : un déficit budgétaire hors normes, une dette publique aggravée, une croissance négative, une récession de l'économie, une amplification du taux de chômage et un ralentissement des échanges commerciaux internationaux, tout cela va affaiblir ces économies. Si la crise des subprimes a contaminé l'économie mondiale, qui est traduit à une crise grave, la crise des dettes souveraines n'est pas isolée pour ne pas se propager, que ce soit d'une manière directe, à travers les marchés financiers, ou indirecte, à travers d'autres canaux de transmissions telles que les échanges commerciaux. Logiquement les pays qui ont des relations directes avec l'Europe vont toucher par cette crise dans laquelle un défaut va transmettre à travers des canaux reconnu. Puisque les pays du Maghreb, notamment l'Algérie, le Maroc et la Tunisie sont des partenariats pour ces pays dont la plus grande partie des échanges commerciaux s'effectuent avec la zone euro, ainsi que les fortes relations économiques et politiques, il est plus possible de transmettre ce défaut à ces pays.

Le présent chapitre a pour but d'analyser l'impact de la crise des dettes souveraines européennes sur la politique budgétaire, en présentant cette politique, traitant ses objectifs et déterminant sa situation et sa performance en sein de la crise d'endettement, qui frappe vigoureusement les économies européennes, à travers l'étude de certain variable clé relative à cette politique.

Chapitre III : L'impact de la crise des dettes souveraines européenne sur la politique budgétaire aux pays de Maghreb

III.I. Section I : panorama sur les économies et les politiques budgétaires des pays du Maghreb :

Les pays du Maghreb ont classé parmi les pays à faible revenu, et qui considéré comme des pays en développement. Ces pays ont également connu plusieurs problèmes économiques poussant à utiliser des politiques qui peut développer l'économie et corriger tout distorsion qui dirige vers le déséquilibre, comme la politique budgétaire qui est une image claire de l'intervention de l'Etat. Parfois l'usage de cette politique est utile pour relancer l'économie, notamment que ces pays souffre d'une situation de sous-emploi et parfois de immobilité économique.

Puisque la politique budgétaire est pour l'objet de réaliser des objectifs bien précisé par le billet de ses instruments (la politique fiscal et la politique de dépense), il faut prendre en compte que ces derniers sont influencés par les chocs extérieurs à travers des canaux qui transmet ces chocs.

Comme les pays du Maghreb sont à faible revenu, les chocs extérieurs peuvent influencer cette politique, comme on a monté au premier chapitre, et delà limiter son efficacité. Cela est dépend au degré de l'interdépendance de ces économies par d'autres économies ayant un défaut de ce choc.

Notant, auparavant, que les pays du Maghreb ont des relations économiques extérieures, notamment avec les pays de la zone euro, cette zone qui souffre actuellement d'une crise d'endettement peut transmettre ces effets à les économies du pays du Maghreb et delà va laisser un impact sur les politiques budgétaires appliqués à ces pays.

La présente section représente les politiques budgétaires appliqués aux trois pays du Maghreb étudié. Comme on a vu au premier chapitre, la politique budgétaire peut influencer par des chocs qui touche certains secteur ayant des canaux commun avec l'extérieur et qui peuvent transmettre les effets de la crise vers ces économies ainsi qu'impacter les politiques budgétaires appliquées à ces pays. Partagent la en deux sous sections, l'une est consacré aux politiques budgétaires appliqués aux pays du Maghreb, et l'autre présente les canaux de transmission de la crise vers les pays du Maghreb.

Chapitre III : L'impact de la crise des dettes souveraines européenne sur la politique budgétaire aux pays de Maghreb

III.I.1. Sous-Section I-I : Les politiques budgétaires appliqués aux pays du Maghreb :

Suivant à ce qu'on a vu au premier chapitre, la politique budgétaire est l'utilisation de la politique fiscale (la collecte des recettes) et de la politique de dépenses pour influencer les grands agrégats macro-économiques (demande de biens et services, croissance, emploi, épargne, taux d'intérêt, balance des paiements, etc.). Les objectifs de cette politique, dans les pays de Maghreb ne sont pas différents de ces derniers.

III.I.1.i. La politique budgétaire en Algérie :

L'Algérie a poursuivi la politique des dépenses depuis l'année 2001, afin de soutenir la croissance économique pour atteindre des objectifs très importantes et précisés comme la réduction de taux de chômage, en poursuivant l'approche keynésienne qui est caractérisé par le rôle d'intervention de l'Etat dans le dynamisme de l'économie à travers l'application d'une politique de relance. Sachant que l'Algérie a pu appliquer cette politique, à cette période, après l'augmentation des prix du pétrole dont elle a réalisé des dimensions économiques et sociales après avoir une récession économique et une dégradation total qui a caractérisé la situation depuis les années 90.

En effet, La politique des dépenses agit sur trois périodes traduis en trois schéma principaux : Le schéma de relance entre 2001-2004, le programme supplémentaire pour soutenir de la croissance de 2005 à 2009 et le schéma de développement entre 2010 et 2014.

III.I.1.i.a.Le plan de soutien de la relance (2001-2004) :

La valeur de ce schéma a estimé à 525 milliards de dinars algérien, c'est-à-dire l'équivalent de 7 milliards de dollars, ce dernier est mesuré par les réserves de change accumulé à cette époque et qui a été estimé à 11.9 milliards de dollars. Les objectifs de ce schéma se résument aux points suivant :

- ✓ L'amélioration du niveau de vie et la réduction de la pauvreté.
- ✓ La réduction du chômage et la création d'emplois.
- ✓ Revitalisation des espaces ruraux et le rééquilibre régional.

La grande partie de ce programme a été pour le secteur de construction et de l'infrastructure d'un pourcentage de 40.1%, suite à leur grande importance dans l'établissement du périmètre de façon appropriée afin de soutenir le développement de l'activité économique, ce qui était un objectif clé de ce régime. De plus, les dures

Chapitre III : L'impact de la crise des dettes souveraines européenne sur la politique budgétaire aux pays de Maghreb

conditions subies par l'économie algérienne de la détérioration des infrastructures à cause de la dure crise économique qui a frappé l'Algérie depuis la fin des années 80. Raison de plus, ce secteur contribue fortement le développement économique et l'amélioration de la situation sociale.

III.I.1.i.b. Le plan complémentaire de soutien à la croissance (2005-2009) :

C'est une continuation d'application de la politique des dépenses d'un programme poursuivi depuis 2001. Notamment après l'amélioration de la situation financière résultant de l'accumulation des réserves de change à cause de l'augmentation des prix du pétrole. La valeur totale de ce programme a atteint à 55 milliards de dollars, visant principalement à :

L'Améliorer du niveau de vie des individués en différents aspects (santé, éducation, sécurité...).

- ✓ Le développement des infrastructures et des ressources humaines dont ils sont les facteurs les plus importants qui soutiennent la croissance économique.
- ✓ L'extension et la modernisation des services publics qui contribuent de manière significativement au développement des aspects économiques et sociaux.

L'élévation des taux de croissance économique, ce qui est l'objectif principal et final de ce programme, et donc à des objectifs intermédiaires mentionnés ci-dessus. Des allocations financières sont mises pour réaliser ce programme afin de développer des infrastructures de base simultanément à ce qui a été tenté auparavant dans le cadre de la reprise économique prévue, au but de continuer le développement de l'infrastructure, qui a fortement dégradé en raison des conditions de l'insécurité , d'une part, et de la crise économique, d'autre part, elle représente une forte incitation et un soutien de l'investissement et de développement économique. L'Etat a également mis au point, dans ce régime, d'autres allocations financières pour améliorer la situation vitale des citoyens à travers la création suffisante des logements et la motivation par le secteur de l'éducation à travers l'équipement des écoles et des réfectoires scolaires, ainsi que les rétablissements des établissements de santé , de sport et de culture.¹

¹ Portail du premier ministre, P : 02, in
<http://www.premier-ministre.gov.dz/francais/media/pdf/texteReference/texteEssentiels/progBilan/progcroissance.pdf>

Chapitre III : L'impact de la crise des dettes souveraines européenne sur la politique budgétaire aux pays de Maghreb

III.I.1.i.c. Le plan quinquennal du développement (2010-2014) :

Une somme de 286 milliards de dollars¹, a été consacrée pour réaliser ce régime, dans un contexte de la cinétique de développement national qui a commencé au début du nouveau millénaire.

Ce programme a été divisée en six axes :

- Le développement économique a attribué une somme estimée à 1,566 trillions de dinars algériens.
- Une somme de 1666 de dinars, affecté à l'amélioration des services publics, en consacrant un montant de 379 milliards de dinars de cette somme pour le secteur juridique.
- La grande part de ce régime a été affectée pour le développement humain, soit 10122 milliards de dinars est la somme consacrée pour réaliser cet objectif.
- Les équipements de base comprennent un budget global estimé à 6448 DA, dont 3100 milliards de DA dirigé aux travaux publics.
- Une somme de 360 de dinars a été destinée pour soutenir les titulaires de diplôme de l'enseignement supérieur et de formation professionnelle afin de développer leurs mini-entreprises et delà de lutte contre le chômage.
- Un montant de 26 milliards de dinars a été affecté aux secteurs de recherches scientifiques et de nouvelles technologies de communications, afin de les développer et mis en place de la gouvernance électronique.

La politique budgétaire est restée donc expansionniste admettant ainsi de maintenir le rythme des investissements publics et de contenir la forte demande sociale. La poursuite de la mise en œuvre du programme d'investissements publics en relation avec le plan quinquennal 2010-2014 et les réponses apportées à la forte demande sociale, en matière de pouvoir d'achat, d'emplois et de logements, ont eu une implication sur les dépenses publiques qui représentent environ 43.2 % du PIB en 2012.²

¹ Portail du premier ministre, op-cite, P : 02,

² OCDE, (2008) : Perspective économique de l'Afrique : Algérie, ED BAfD/OCDE consulté le : 13/04/2014 à 17 :35 p : 05)

Chapitre III : L'impact de la crise des dettes souveraines européenne sur la politique budgétaire aux pays de Maghreb

III.I.1.ii. La politique budgétaire au Maroc :

Le Maroc s'est engagé dans une politique de consolidation budgétaire à la suite des plans d'ajustements structurels entrepris dans les années 1980 et 1990. Depuis, la bonne tenue de l'économie marocaine a permis de poursuivre cette tendance vertueuse de mobilisation des recettes et de maîtrise des dépenses.

L'amélioration de la situation des finances publiques résulte de la volonté des autorités de faire de la politique budgétaire un axe stratégique prioritaire pour atteindre leurs objectifs de développement économique et social. L'accent est mis sur la transparence, la maîtrise des dépenses. La simplification du système fiscal et, la modernisation du système fiscal à travers la simplification de ce dernier, le renforcement de l'administration fiscale et l'élargissement de l'assiette de l'impôt... etc. et qui ont donné leurs fruits. Cette performance découle de la croissance soutenue du rendement de la taxe sur la valeur ajoutée, de l'impôt sur les sociétés et des droits d'enregistrement et de timbre.¹

III.I.1.iii. La politique budgétaire en Tunisie :

La situation des finances publiques en 2007 est liée aux prix internationaux élevés du pétrole et des produits alimentaires, qui ont pesé sur les subventions d'État octroyées sur l'énergie et les produits de base. Le déficit budgétaire a atteint 3.1% du PIB en 2007 contre 2.8 pourcent en 2006 et devrait s'élever à 3 pour cent en 2008 et 2.9 pourcent en 2009.

Afin de limiter l'impact des subventions sur le budget, la Tunisie a augmenté le prix du super sans plomb de 4.35 pour cent et celui du gasoil de 6.33 pour cent en octobre 2007. Il s'agissait de la huitième hausse depuis février 2005, l'augmentation totale variant de 33 à 137 pour cent selon les produits. Cependant, les prix tunisiens restent toujours inférieurs aux niveaux internationaux, le litre du super sans plomb coûtant 1.20 dinar (0.98 dollar) et celui du gasoil 0.84 dinar (0.69 dollar). Depuis 2005, quatre mesures ont été adoptées pour réduire la consommation de carburants automobiles :

- i) Renforcement des limitations de vitesse,
- ii) Baisse des attributions de carburant pour les véhicules administratifs,
- iii) suppression des taxes douanières sur les deux-roues
- iv) diagnostic de consommation des moteurs avant la visite technique des véhicules.

¹ - OCDE, (2008) : Perspective économique de l'Afrique : Maroc, ED BAfD/OCDE, consulté le : 13/04/2014 à 17 :35 p : 05

Chapitre III : L'impact de la crise des dettes souveraines européenne sur la politique budgétaire aux pays de Maghreb

Hormis les subventions, les dépenses de l'année 2007 ont été contenues. Elles représentaient 26.6 pour cent du PIB, contre 26.9 pour cent en 2006, et leur part dans le PIB devrait continuer à diminuer.

En revanche, sous l'effet de l'allongement de l'espérance de vie, le système de sécurité sociale est passé d'un excédent de 1.3 pour cent du PIB en 1999 à un déficit de 0.3 pour cent en 2006. En juillet 2007, le parlement a voté une hausse des cotisations de retraite pour résorber temporairement le déficit. Un véritable plan de réforme de l'assurance maladie est prévu en 2010 pour assurer la viabilité du système jusqu'en 2030.

Selon la loi de finances 2008, les recettes de l'État devraient être supérieures de 6.1 pour cent à celles de 2007 et se répartir de la façon suivante : recettes fiscales (plus de 10 milliards DTN), recettes d'emprunts (3.6 milliards DTN) et recettes énergétiques (1.7 milliard DTN), l'objectif étant de réduire l'emprunt. Au total, sur un budget 2008 voté de 15.3 milliards DTN, 56 pour cent sont destinés aux dépenses de gestion, 21 pour cent aux dépenses de développement et 23 pour cent au remboursement de la dette publique. Le gouvernement a annoncé des hausses de salaires pour les fonctionnaires. Le déficit budgétaire ainsi prévu ressort à 3 % du PIB.¹

III.I.2. Sous-Section I-II : Les liens et les canaux de transmission de la crise vers les pays du Maghreb :

Chaque pays est touché d'une façon ou d'une autre de la crise mondiale car la multiplication des canaux ainsi que la profondeur de la crise ne réserve aucun pays. La crise des dettes souveraines européennes, qui est une conséquence de la crise mondiale va certainement transmettre ses effets vers les pays du Maghreb, puisque qu'il existe une forte relation commerciale entre les pays du Maghreb et les pays de l'Europe. Cette crise peut également influencer la politique budgétaire poursuivie puisque la grande partie des sources des recettes sont venues du commerce international.

III.I.2.i. Les canaux de transmissions de la crise vers les pays du Maghreb :

Il existe plusieurs canaux pour transmettre la crise vers d'autres pays, les pays de Maghreb n'ont pas exclus de ce phénomène puisque ils ont des relations internationales, notamment avec les pays européens.

En effet, l'interdépendance des pays du Maghreb avec l'Europe est l'un des facteurs communs de la transmission de la crise, en raison des liens commerciaux. Pour la Tunisie, le

¹ - OCDE, (2008) : Perspective économique de l'Afrique : Tunisie, ED BAfD/OCDE, consulté le : 13/04/2014 à 17 :35 p : 05

Chapitre III : L'impact de la crise des dettes souveraines européenne sur la politique budgétaire aux pays de Maghreb

commerce extérieur avec l'Europe représente 77% contre seulement 3% avec les pays du Maghreb.

Bien que le choc de la crise a fortement frappé les prix des matières premières qui sont chutées en cette période, il ‘s’agit notamment sur les prix du phosphate du Maroc et les prix des hydrocarbures en Algérie qui sont chutées de 147 dollar jusqu’à 34 dollars en décembre 2008.

De plus, Le secteur du tourisme est secteur économiques le plus important pour le Maroc et la Tunisie, il est considéré comme un canal de transmission de la crise, le Maroc a connu une diminution des recettes et le nombre des nuitées dans plusieurs hôtels. Les touristes arrivant des pays développés touchés par cette crise ne dépensent pas comme auparavant, même s’il y a un accroissement de nombre de touristes. La Tunisie a également enregistré une baisse des recettes et de nombre de nuitée, et cela malgré les entrées des non-résidents dont le nombre est inchangé, en revanche, au Maroc, le nombre ne cesse d’augmenter ce qui se présente comme un effet Mousson sur la Tunisie. Et comme le Maroc, Les touristes venant des pays avancé touché par cette crise ne déboursent pas comme avant la crise.

Le troisième facteur de la transmission de la crise se trouve dans le secteur financier, la crise en Algérie est non discriminante à cause de l’absence de certains secteurs comme une bourse qui fonctionne normalement dont on ne peut observer des effets négatifs sur un secteur inexistant. Les canaux financier de transmission de la crise sont limités, et découvrent le retard de l’Algérie en matière d’intégration financière internationale. La crise au Maroc a également non discriminante vue l’ampleur de cette crise, la bourse de Casablanca paraît touchée de contagion pure ou non discriminante qui résulte un perd de 15% de cette bourse, parce que les arguments avancés montre que le secteur est loin d’être influencé par la chute des indices boursiers dans le reste du monde. Cependant, la crise dans le secteur financier en Tunisie est discriminante tandis que dans le reste de l’économie elle est bien non discriminante vue la nature et la profondeur de la crise mondiale à travers plusieurs canaux. La bourse de Tunisie ne suit pas l’aptitude mondiale et les places financières internationales parce qu’elle enregistre une hausse approximativement à 30% et simultanément avec un chute des bourses à la moitié.¹

¹ Abdelhfid, Otmani. Mounya, Bouterf. (Année non identifié) : « Les canaux de transmission de la crise financière vers les pays du Maghreb».

Chapitre III : L'impact de la crise des dettes souveraines européenne sur la politique budgétaire aux pays de Maghreb

III.I.2.ii. L'impact direct limité sur les systèmes financier des pays du Maghreb :

Les pays du Maghreb ne semblent pas véritablement touchés par la crise mondiale qui était suivi par une crise des dettes souveraines en Europe, cela dépond à la nature et les caractéristiques du secteur financier et monétaire. Résumant cela en :

III.I.2.ii.a. Un secteur bancaire déconnecté : Les répercussions sur les systèmes bancaires magrébines ne sont pas significatives duquel la majorité de leurs banques ont des capitaux ordinairement nationaux, contrôlé et dirigé vers l'investissement productif domestique, ainsi qu'une activité peu importante au niveau international duquel elles ne prennent pas recours aux produits dérivés tel que BMS, CDS et CDO. Elles ne sont donc pas concernées à l'instar des énormes banques d'affaires mondiales, par l'acquisition des titres « toxiques », qui restent l'une des grandes courroies de transmission de la crise.

Généralement, les banques maghrébines s'adossent plutôt sur une collecte de ressources stables pour soutenir l'investissement réel, et non pas celui financier, et la spéculation pour la recherche de gains faciles.¹

III.I.2.ii.b. Les réserves de change investi prudemment : Les pays du Maghreb ont généralement misé sur la sécurité et la liquidité des placements qui sont effectué par leurs banques centrale privilégiant de l'investissement en titres obligataires souveraines garantie sur le capital qui sont, malheureusement, souvent mal rémunérés. Ce qui résulte un impact menaçant à moyen et à long terme, par le billet de la crise, au niveau de la réduction de leurs rendements s'il venait à subir l'effet d'une baisse de dollars et de l'inflation où les conséquences d'un problème éclatement de bulle des bons de trésor américain, « l'effet panique » pourrait conduire les grands pays détenteurs de fonds souveraines importants comme les pays exportateurs du pétrole qui fonctionne comme « warning », à retirer à toutes moments leurs fonds.

L'Algérie au temps que pays producteur du pétrole s'est opposée à la création de fonds souverains, ceci lui vaut aujourd'hui d'être à l'abri de risques, qui se sont manifestes par de fortes pertes enregistrées par certains pays (Golfe) ayant pris part dans les actifs « toxiques ». Le montant des réserves de change est estimé à 136 milliards de dollars à la fin juillet 2008, a placé près d'un tiers c'est-à-dire, 43 milliards de dollars en bons de trésor américain à un taux de 2%, d'autres dépôts sont effectués auprès de banques centrales

¹ BOUZAR Chabha, (20) : LES CONSEQUENCES DE LA CRISE FINANCIERE SUR LES PAYS DU MAGHREB

Chapitre III : L'impact de la crise des dettes souveraines européenne sur la politique budgétaire aux pays de Maghreb

europeennes a un taux inférieur à 4% et autres banques internationales privées a des taux largement supérieurs.

La Tunisie, en ce qui la concerne, a aussi effectué des dépôts en devises auprès de banques internationales de références élevées mais pour renforcer davantage la sécurité de ses placements à l'étranger, elle a pris un ensemble de mesures⁴ depuis le déclenchement de la crise, dont on peut noter :

- ✓ La réduction de la part des placements auprès des banques internationales, de 75% avant la crise à 39% actuellement, par la suite cette part sera ramenée à 30% ;
- ✓ Privilégier les placements dans les titres souverains les plus sûrs ;
- ✓ Effectuer les dépôts auprès des banques de premier rang ;
- ✓ Limiter les maturités de placements bancaires à 1 mois maximum.

III.I.2.ii.c. Les marchés de changes ont subi quelques pressions : Pour ce qui est de leur marché des changes, ceux-ci ont connu quelques pressions depuis le début de la crise, le dinar tunisien a perdu plus de 23% par rapport à l'US dollar, passant d'un taux de 1,16 dinar tunisien pour un dollar à 1,42 le 20 novembre 2008. D'après les données provenant de l'Economiste Intelligent Unit, il est attendu en 2009 une dépréciation face au dollar de 17,1% pour le dinar tunisien et 11,4% pour le dirham marocain.¹

¹ Chabha BOUZAR, (année) : L'impact de la crise financière internationale sur les pays du Maghreb, Revue Campus N°16, Université de TIZI-OUZOU, p : 13-15.